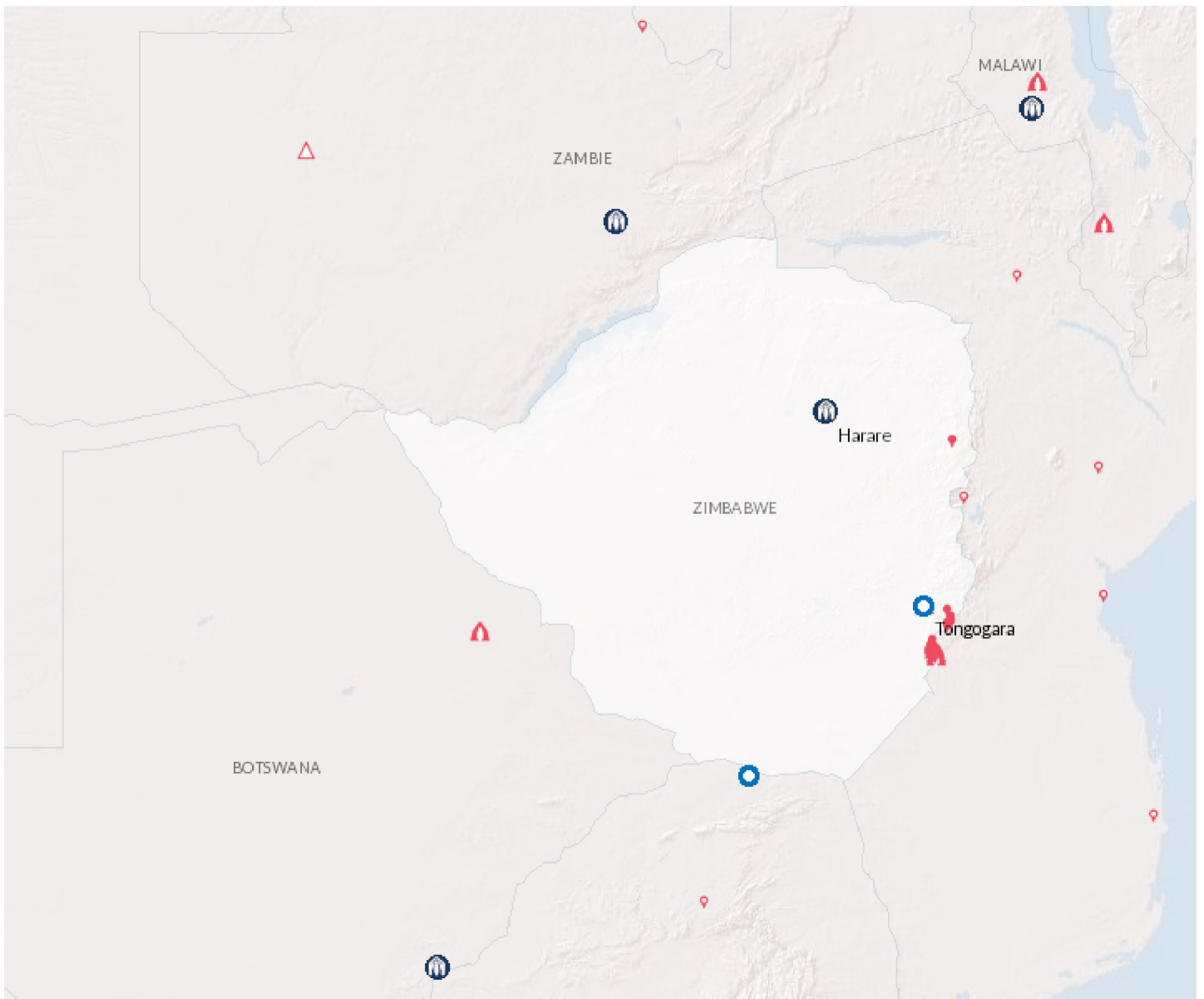


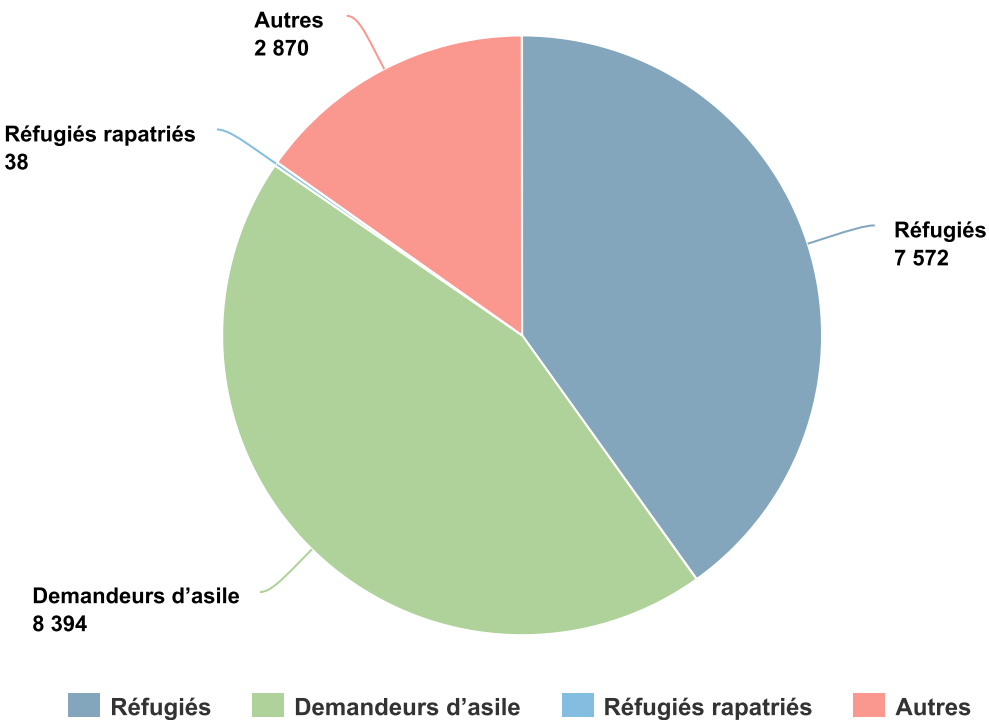
Opération: Zimbabwe



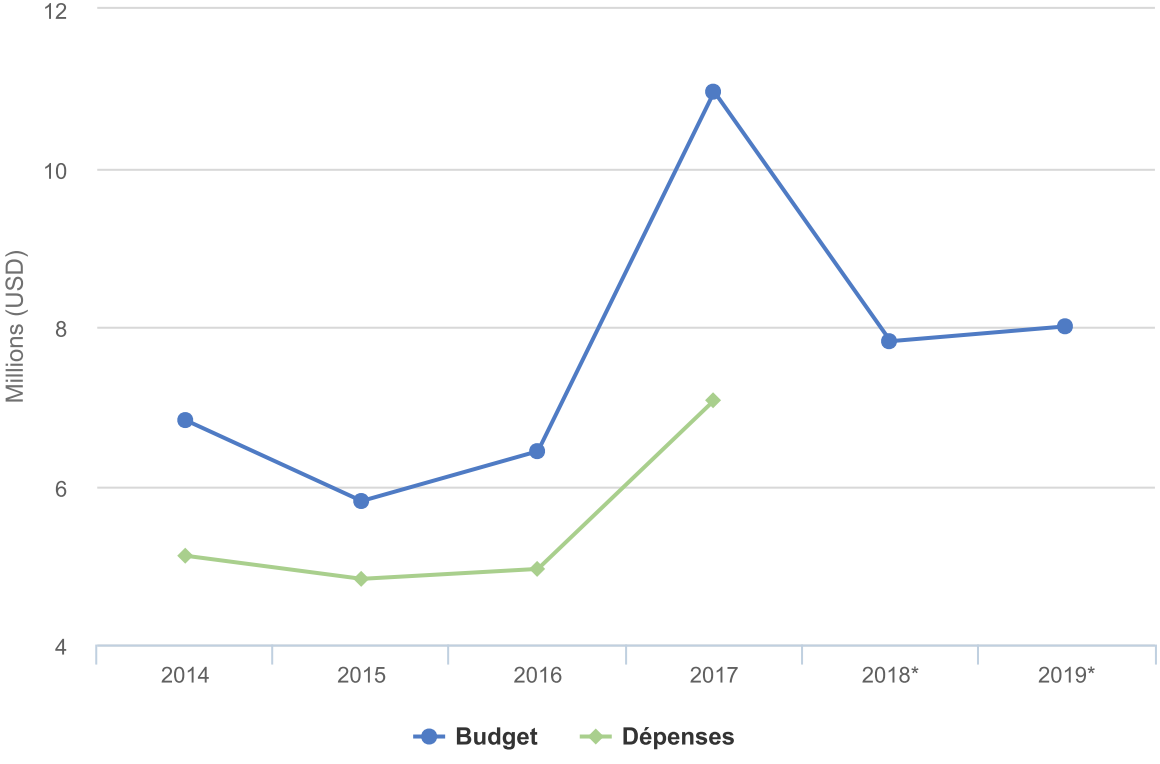
Personnes relevant de la compétence du HCR

+ 88% EN 2017

2017	18,874
2016	10,064
2015	310,624



Budgets et Dépenses - Zimbabwe



Environnement de travail

La situation politique, opérationnelle et sécuritaire au Zimbabwe devrait rester stable en 2019 et offrir ainsi un environnement de protection favorable aux réfugiés et demandeurs d'asile. Le Zimbabwe est signataire de la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés, ainsi que de la Convention de 1969 de l'Organisation de l'unité africaine, mais il maintient des réserves sur la liberté de mouvement de même que sur le droit au travail et à la protection sociale. Le Zimbabwe n'a pas encore adhéré à la Convention de 1961 sur la réduction des cas d'apatridie.

Le Gouvernement continue de fournir des centres de transit et des terrains pour la réponse aux réfugiés. Il autorise leur accès aux services et aux infrastructures sociales, leur distribue des dons en nature et met à disposition du personnel expérimenté. Des mécanismes de coordination structurée sont en place pour faciliter la coopération du HCR avec ses partenaires. La communauté hôte vivant autour du camp de réfugiés de Tongogara fait bon accueil aux personnes relevant de la compétence du HCR et leur permet de s'intégrer durablement grâce aux services socio-économiques.

Dans le cadre de la stratégie de protection et de solutions pluriannuelle et de partenariats multiples, le HCR resserrera ses partenariats avec les bureaux de l'état civil, les universités, les représentations diplomatiques, les ONG, les organisations confessionnelles et les parlementaires pour exploiter les progrès accomplis dans le passé au niveau des réponses en faveur des réfugiés et des apatrides. Il s'emploiera à renforcer et diversifier le réseau de partenaires qui formera la plateforme servant à déployer le Cadre d'action global pour les réfugiés (CRRF) au Zimbabwe.

Principales priorités

Pour l'intervention en faveur des réfugiés, les priorités porteront sur la fourniture d'abris, de soins de santé, de moyens de subsistance, de services éducatifs et d'un système d'alimentation en eau/assainissement, ainsi que sur la protection de l'enfance, le renforcement des capacités et de la prise en charge des victimes de violences sexuelles et de genre, et la promotion de solutions durables. Afin de réduire le nombre d'apatrides, le HCR réalisera une étude globale sur l'apatridie et préparera un plan national d'action.

En 2019, le HCR se concentrera sur les activités suivantes :

- diversifier ses partenariats pour une protection durable, une assistance et des solutions pour les programmes en faveur des réfugiés et des apatrides ;
- améliorer l'autosuffisance des personnes relevant de sa compétence par des activités de subsistance diversifiées et adaptées au contexte, conformément aux principes du modèle de progression ;
- réaliser une étude globale sur l'apatridie au Zimbabwe et renforcer le réseau de partenaires dans la mise en œuvre d'un plan national d'action pour mettre fin à l'apatridie.

Chiffres clés

- 2 700 enfants seront scolarisés dans l'enseignement primaire
- 1 200 personnes relevant de la compétence du HCR recevront des kits de production pour l'agriculture, l'élevage et la pêche
- 300 personnes relevant de la compétence du HCR obtiendront un logement permanent/à long terme
- 12 événements, ateliers et séminaires seront organisés, notamment des simulations de procès, des permanences consulaires, des campagnes de formation et des séances de plaidoyer

